



**Déclaration Unsa-Éducation
CDEN du 3 septembre 2015**

Même si ce n'est jamais assez, les 5 000 postes créés à la rentrée 2015 s'ajoutent aux 30 000 déjà créés, Ces postes sont plutôt bons à prendre après les suppressions massives des deux mandats précédents.

Dans le Tarn, la partie la plus visible de cet abondement a été la reconstitution d'une formation initiale, ce dont nous nous réjouissons. Deuxième aspect et non des moindres, le Tarn n'a plus perdu de moyens d'enseignement.

Pour le reste, nous le redisons, le plus de maître que de classe, la scolarisation des 2-3 ans apparaissent plus comme des éléments de communication que d'une transformation significative de la pédagogie du 1^{er} degré. Malgré des attentes fortes, les enseignants n'ont à ce jour pas vu leurs conditions de travail s'améliorer.

C'est une explication du décrochage des enseignants vis-à-vis de la politique éducative menée par ce gouvernement.

Une autre explication est fournie par le déclassement salarial des enseignants du 1^{er} degré. Celui-ci est désormais très important.

À ces explications, on peut ajouter les réformes qui ont bousculé l'organisation de la vie des professeurs.

Même si certaines d'entre elles peuvent faire consensus. Si si, cela arrive ! (programme maternelle). Les efforts de la profession pour se réorganiser, se remobiliser, se réinvestir différemment, sont et seront importants. Aucune compensation n'apparaît suffisante pour accompagner ces efforts qu'ils soient consentis ou subis.

En cette quatrième année, la refondation s'accélère : nouveaux programmes, Éducation Morale et Civique, parcours, nouveaux cycles, nouvelle évaluation, nouveau livret, EPI.

À l'école, au collège, il faut un véritable accompagnement de qualité, outils et ressources professionnelles se doivent d'être à la hauteur des enjeux.

Certains retards dans la mise en œuvre nuisent à la crédibilité.

Modifier son regard, faire évoluer ses pratiques demande un accompagnement considérable de formation continue seul à même de réduire les appréhensions des collègues. Leurs doutes sont peut-être liés à la capacité de l'Éducation Nationale de les accompagner dans ces nouveaux dispositifs.

La refondation, appartient très largement aux équipes d'école et de collège qui doivent trouver auprès des cadres des accompagnateurs et des facilitateurs de travail.

C'est cette exigence que l'Unsa-Éducation portera.